



Ecrire la prison :cinq années d'atelier d'écriture avec des hommes détenus, analyse et questionnements

Prison Writing : five years of writing workshop with male inmates, analysis and questioning.

Mireille BAURENS

Université Grenoble Alpes, France

mireille.baurens@univ-grenoble-alpes.fr

Reçu: 27/08/2023, **Accepté:** 02/06/2023, **Publié:** 20/10/ 2023

Résumé

Depuis 5 ans, des ateliers d'écriture sur le thème des questions de genre, de l'égalité femmes hommes, de la hiérarchie du masculin et du féminin sont conduits dans le centre pénitentiaire de Varcès, près de Grenoble, en France. La contextualisation personnelle et professionnelle de cette intervention en prison ouvrira le propos ; le triple cadrage, empirique, théorique et littéraire, invitera à s'interroger sur le sens et l'utilité de ces ateliers pour les détenus hommes qui se trouvent dans cette prison. Enfin, la pratique méthodologique du doute qui soutient la posture de l'intervenante sera explicitée pour mettre en relief le constant ajustement que le cadre carcéral impose à son ambition didactique et éthique.

Mots clés : Prison- questions de genre-ateliers d'écriture-objectifs éthiques-pratique du doute

Abstract

For 5 years, the author has lead writing workshops in a man prison in Varcès, near Grenoble, France. In a first part, the context, both personal and professional will be presented. Then the triple frame work, empirical, theoretical and literature based, will invite to understand the meaning and the objective of those workshops for male inmates. Finally the methodological practice of the doubt underlying the teacher's stance will be explicitated to put into relief the constant adjustment prison conditions impose to the original pedagogical and ethical aim.

Key words : Prison-gender issues-writing workshop-ethical aims-practice of doubt

Pour citer cet article :

BAURENS, Mireille (2023), Ecrire la prison :cinq années d'atelier d'écriture avec des hommes détenus, analyse et questionnements, *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 1(2), 155-175. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>

Pour citer le numéro :

MARTIN, Justine, SOLTANI, El-Mehdi et YAO, Jean-Marc Yao, (2023), Numéro -Spécial- Varia-, *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 1(2), 570p.Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>



Introduction

Dans cet article, je souhaite présenter les ateliers d'écriture que je conduis à la Maison d'arrêt de Varcès, depuis cinq années. J'aspire, par mon propos, à « (faire) entrer » dans un atelier en prison qui vise à « (faire) sortir » de la prison.

Il s'impose en préliminaire de situer mon écrit et mon intervention en détention d'une part dans l'ambition de Didier Fassin (2015), à savoir « la volonté résolue de comprendre et de faire comprendre ce qu'est l'univers carcéral » et d'autre part, dans les mots de Philippe Combessir (2019), « rendre la prison visible (...) limiter la pénibilité de la prison. Œuvrer dans le sens d'une plus grande visibilité de cette part d'ombre de la démocratie dont la prison est l'un des instruments » (p. 112), avec les moyens dont je dispose pour ce faire, dans ce contexte : la pratique et l'accompagnement de l'écriture créative.

Je structurerai ma proposition en quatre points : la contextualisation, les ancrages, le doute méthodologique, des livrés (peut-être délivrés).

1. Contextes, quelques balises chronologiques, personnelles, professionnelles, autour d'une double question : Pourquoi et comment

1.1. Trois aspects pour mettre en lumière les raisons de mon engagement en détention

1.1.1. Responsabilité sociétale

L'université française a, entre autres missions, une responsabilité sociétale. La charge de mission « Egalité femmes/hommes » que j'ai menée pendant sept ans s'est diversifiée en charge de mission « Détention Formation Tout au Long de la Vie », grâce à la continuité d'un lien thématique et humaniste dans les fonctions qui m'incombaient.

1.1.2. Engagement personnel

Par ailleurs, un engagement personnel est advenu, à la suite d'un stage de mon fils, lors de ses études, à la grande et moderne maison d'arrêt de Corbas (près de Lyon) : la prison fut un choc carcéral pour le fils, mutique et pour la mère, inquiète ; un choc suivi pour moi-même de nombreuses lectures, puis de visites de prison, et enfin d'une nouvelle visée dans mon travail universitaire : impulser le rôle à jouer par l'université dans le milieu carcéral.

1.1.3. Pour quoi ?

J'ai décidé d'instiller mon objet de recherches, à savoir le questionnement du genre, au sein de la prison et paradoxalement, en particulier dans une prison d'hommes. Pour moi, il s'est donc agi de la continuation de mon travail sur le genre, découvert aux Etats-Unis dans les années 80 au début de ma carrière universitaire (et exporté dans les IUFM¹ pendant près de 15 années) puis d'engager un nouvel axe de questionnement, le genre en prison, le genre au prisme de la prison, la prison au prisme du genre.

1.2. Quatre points pour mettre en lumière le comment de cette action

1.2.1. Une évidence, une intuition

Il s'agissait de trouver le moyen de faire entrer le questionnement du genre dans l'univers carcéral. Une sorte de voie royale s'est présentée, par un appel à projet de la part ministériel², intitulé, brutalement, naïvement, « L'égalité femmes hommes *une bonne fois pour toutes, en détention* ».

1.2.2. Mise en place

Une mise en place³, comportant plusieurs pans, s'est immédiatement imposée de façon transversale et pluridisciplinaire. Tout d'abord le projet égalité femmes hommes à la Maison d'arrêt de Varcès, pour les détenus, puis sa prolongation dans la formation du personnel. J'ai pu mobiliser une équipe d'une vingtaine de collègues et de partenaires associatifs, pour environ 140 heures d'intervention annuelles pour les détenus (cela fut plus fluctuant pour le personnel) ; j'ai pu mener une bataille pour assurer la continuité des quelques financements nécessaires, qui sont au final modestes mais stabilisés. Enfin et surtout, j'ai garanti l'implication des étudiant-es de mon université. 2023 consacre la cinquième saison de ce projet à Varcès.

1.2.3. Formations à l'université pour les étudiant-es

Pour ce faire, j'ai monté deux ETC dits « détention⁴ » (Enseignements Transversaux à Choix, optionnels) qui me permettent d'embarquer les étudiant-es, à la découverte de l'univers carcéral, concrètement : par la

¹ IUFM : Instituts de Formation des Maitres, avant les INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education) d'aujourd'hui, lieu de formation des futur-es enseignant-es du primaire et du secondaire de l'éducation nationale.

² Cet appel à projet a été lancé par la DAP, Direction de l'Administration Pénitentiaire, en 2018.

³ J'ai obtenu cette année-là un 1/3 des financements proposés au niveau national, cela a permis de lancer la saison 1 du projet qui dure maintenant depuis 5 ans (avec les ajustements nécessaires pendant la crise Covid).

⁴ ETC « Détention et Formation » ; ETC « Détention et journal ».

rencontre des professionnel·les de la prison lors des cours à l'université, par une visite de la prison locale et, enfin, par une rencontre-ateliers avec les détenus ainsi que la co-fabrication d'un journal, dans le cadre de petits groupes de dix détenus au maximum avec un binôme étudiant et une escorte professorale (en ma personne).

1.2.4. Et plus car affinités

Cela a si bien fonctionné que les étudiantes se sont constituées en collectif pour continuer à inventer des dispositifs d'intervention en détention. Une journée⁵ d'ateliers sur le thème des relations apaisées et du féminisme est en préparation, durant laquelle avec 19 étudiantes, nous venons d'obtenir le droit d'avoir accès au gymnase⁶ (du jamais vu pour nos actions).

1.3. Conclusion de cette contextualisation originelle

Pour ma part, je suis partie en Angleterre dans l'université pionnière de l'écriture créative ; j'ai rencontré Tessa Mcwatt, écrivaine londonienne et professeure d'écriture créative à UEA (University of East Anglia, Norwich), j'ai participé au cinquantenaire de l'introduction de cette discipline, avec deux collègues et ami-s⁷ qui travaillent avec moi et sans moi, en prison, à Varcès et en EPM (Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs). J'imité le procédé de Tessa Mcwatt, avec son adhésion enthousiaste, et monte un cours intitulé « L'écriture au service des sans voix », où les étudiant-es ont pour projet d'écrire des mini-biographies de personnes en marge, les « silenciées » de la société. La collègue anglaise participe en zoom à la première saison, puis l'une de ses doctorantes fait partie maintenant de l'équipe pédagogique que j'ai constituée pour ce cours. Le tournant est amorcé : je décide d'importer l'écriture créative en prison et dans toute la mesure du possible de l'articuler au questionnement de genre. Une transformation, une véritable conversion⁸, une pédagogie ad-hoc à fabriquer.

⁵ Cette journée est prévue pour le 31 mai 2023.

⁶ Nous pourrions ainsi espérer avoir plus que 20 détenus participants car la plus grande salle d'activités de la prison contient au maximum 19 personnes et nous sommes déjà 20, côté équipe d'intervention.

⁷ Vincent Massart, enseignant INSPE, Université Lyon 1 ; Cécile Perret, enseignante de français, EPM du Rhône, Meyzieu.

⁸ Enfin, la rencontre avec une autre enseignante de l'Université de Arras, qui axe sa recherche sur l'écriture en prison, permet d'envisager plusieurs actions en cours d'élaboration commune (un bilan national, une possible thèse, un colloque international en octobre 2023) : on vise la modélisation par la mutualisation de nos pratiques empiriques.

Voilà donc, pour ouvrir mon propos, l’ancrage personnel d’un engagement professionnel.

2. Ancrages : quatre cadrages, empiriques, théoriques, littéraires et éthiques autour d’une question initiale, que faire de plus, de différent, d’utile, quand on (se) lance dans un atelier d’écriture pour des détenu-es

1.4. Ecrits empiriques

Une pluralité d’écrits empiriques en lien avec la prison existe et un balayage partiel s’impose à ce point, concernant en particulier les personnes qui écrivent au sujet de la prison. Quelques suggestions bibliographiques finales complètent ce survol.

- Les professionnel-les (médecin, surveillant, chef-fe d’établissement...) posant leur posture, leur métier, leur ressenti ;
- Les détenu-es reconnus, parfois devenus animateur en prison, accompagné-es ou pas, par des auteurs/autrices ou des journalistes ;
- Les écrivain-es littéraires plus ou moins connus, à l’aulne de leur expérience ou expérimentation en prison : Albertine Sarrazin, Goliarda Sapienza, Philippe Claudel, Jane Sautière. Diversité oblige : du livre récit aux nouvelles ou brèves en passant par la bande dessinée, tous les formats d’écriture semblent possibles ;
- Des détenus inconnus se lancent parfois dans une impression à compte d’auteur ;
- La fondation M6 se spécialise dans l’édition d’écrits de détenus par un recueil annuel, « Entre les lignes⁹ ».

1.5. Ouvrages théoriques

Les ouvrages théoriques, concernant l’art d’écrire ou de faire écrire abondent et sont en rupture avec une certaine tradition franco-française, romantique, de l’écriture inspirée ; ils proposent une pratique autre de l’écriture, en marge des programmes scolaires, en marge de la formation des enseignant-es¹⁰, en marge dans les universités en France, ou au moins à la traîne face aux amplitudes des ‘colleges’ anglais et nord-américains.

⁹ Il serait intéressant de suivre le travail mené par ma collègue Cécile Perret -mentionnée ci-avant, qui fait participer ses jeunes mineurs incarcérés à l’EPM où elle officie, au concours de la fondation M6. Leurs écrits sont publiés dans le recueil annuel de la fondation, avec en ligne de mire, la reconnaissance d’un prix national pour leur contribution poétique.

¹⁰ Les quelques formations à l’écriture qui peuvent exister dans la formation des enseignant-es sont à la marge, et dépendent souvent de telle ou tel formateur/formatrice, comme ce collègue de Lyon 1 qui a monté des ateliers d’écriture pour les futur-es professeurs des écoles, Vincent Massart, cité ci-après dans mon propos.

Face à la pléthore d'ouvrages de vulgarisation, j'ai usé et abusé des « one page a day », et compulsé les éditions et rééditions des classiques, les actes du colloque de Cerisy en 2013, les ateliers d'écriture littéraire, les ouvrages de Martin Winkler, François Bon, Faly Stachak... dont les propos s'apparentent parfois à des manuels pour encourager à l'écriture.

De nombreuses formations se déploient, un peu partout, parfois universitaires, souvent associatives, proposent l'animation d'ateliers d'écriture, prodiguent force conseils. Les méthodes se prétendent garanties : cependant, l'expérimentation conduite en détention doit s'ajuster au public et aux objectifs impartis et élaborer un contenu ad hoc, risqué, inconnu, avec quelques ingrédients empiriques. Un paradoxe mérite d'être souligné : en prison on est libre de faire écrire autant et comme on le souhaite. Le programme est à inventer, les objectifs sont ceux que l'on définit et l'on se permet d'en imaginer, d'en idéaliser la portée de « ré-insertion ».

1.6. Ecrits littéraires

Un autre triple cadre de références se trouve dans la lignée littéraire de Marie-Hélène Lafon (*Joseph, Les derniers Indiens, Chantiers*), Pierre Michon (*Les vies minuscules*), Pierre Adrian (*Ames simples*) ou encore Svetlana Alexievitch (*La supplication, Tchernobyl, chronique du monde après l'apocalypse*) : il s'agit là de raconter les trajectoires « d'autres », qui sans cette médiation prudente, modeste, respectueuse, de l'écrit, resteraient absolument ignorées de nous.

1.7. Ecrits « éthiques »

Je qualifie ainsi ces autres références qui ont guidé mes interventions pour la dimension éthique qu'ils ouvrent à la parole (aux écrits) des personnes que l'on n'écoute pas, les sans voix. Trois sources pour cette visibilisation des ignoré-es.

Le travail conduit par **le mouvement de ATD Quart Monde**¹¹, qui œuvre dans le monde entier contre la précarité et accompagne l'écriture de la misère, de la résilience, partout. Un auteur, Jean-Michel Defromont, qui pour ce faire est devenu animateur d'atelier d'écriture, écoute, enregistre, écrit, transcrit les voix inaudibles qui ainsi rompent le silence et l'ignorance. Il se définit par un élégant néologisme mot valise, comme *accompagn'auteur*.

Les écrits de **City life et leurs recueils annuels des biographies** co-écrites par les silencé-es (the silenced) et les étudiant-es de Tessa McWatt¹²,

¹¹ <https://www.atd-quartmonde.fr/>

¹² <https://citylifestories.co.uk/research/>

au service des communautés plus ou moins marginalisées (hôpitaux, maisons de retraite, etc.).

Enfin, le courant lancé par (entre autres) Carlo Ginzburg, **la micro-histoire** dans lequel j'inscris mon ambition en prison. « La micro-histoire propose aux historiens de délaissier l'étude des masses ou des classes pour s'intéresser aux individus. En suivant le fil du destin particulier d'un individu, on éclaire les caractéristiques du monde qui l'entoure. Les micro-historiens italiens prônent une réduction d'échelle, afin d'examiner les phénomènes à la loupe¹³ ».

Mon désir et mon défi sont bien de faire écrire les détenus, les convaincre qu'ils ont cette compétence, et aussi une responsabilité, un rôle, pour autrui, un témoignage à élaborer, pour représenter, pour faire connaître, hors des murs, ce qui se vit intra-muros. A l'instar de François Bon¹⁴, je souhaite « retourner cette parole objective vers le monde au dehors, qui d'ordinaire se refuse à l'entendre : parler pour ceux qui ne veulent pas entendre ». Moi, Je (détenu inconnu mais écrivain), ici et maintenant. Lisez, écoutez, entendez-moi. Les mots contre les murs, leur coup de loupe, leur singularité, leur angle de vue, de vie, les indices de l'indicible, la fable de l'ineffable. Faire taire le silence.

2. Doute Méthodologique : un atelier d'écriture ajusté

Quelques balises et une croyance, autour de trois mots, contexte, valeurs, sérendipité, permettront dans cette partie de mettre en relief les intentions de l'atelier, sa confrontation aux réalités, les tâtonnements et les expérimentations qu'il implique. Il me semble à ce point important de décrire minutieusement le cadre même de l'atelier pour faire discerner au mieux ce qui se passe.

2.1. Balise 1 : contraintes et conditions

Il s'agit de respecter les contraintes de l'administration pénitentiaire ainsi que les réticences des détenus qui partagent une pesante absence d'estime d'eux-mêmes. Il s'agit surtout de ne pas les mettre en danger face à une écriture qui soudain pourrait aggraver leur impuissance face à un système qui les use, les infantilise et peut-être les maltraite (délabrement des cellules, sur-incarcération, nourriture peu ragoûtante, douche trois fois par semaine, cour de promenade sans préau pour le soleil et pour la pluie, sans point d'eau quand

¹³ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Microhistoire>

¹⁴ François Bon (2015) : *Prison*, p. 19.

Ecrire la prison : cinq années d'atelier d'écriture avec des hommes détenus, analyse et questionnements

il fait trop chaud, etc, etc, etc) mais dont peu d'entre eux remettent en question la légitimité (« je paie pour ce que j'ai fait »).

Mon propos ne sera ni pro ni anticarcéral. Il est important de le souligner. C'est cela la difficulté. Intervenir en prison ne veut pas dire ces deux « choses » que l'on entend trop souvent : « Tu leur fais faire du macramé » / « Tu es donc pour la prison ».

Par ailleurs, les conditions d'intervention sont faites de principes et d'ajustements.

Les ateliers sont de deux heures, en principe, avec des détenus volontaires, en principe.

Mais tout commence par la négation des principes : la durée dépend de plusieurs facteurs, des « incidents » (altercations diverses), des mouvements (plusieurs, ou bien les détenus sont acheminés collectivement de leurs cellules individuelles à la cour de promenade, ou bien le repas est apporté dans leurs cellules, ou bien la cantine¹⁵ se déroule), du surveillant qui viendra au bout de 1h 20 de tenue de l'atelier seulement pour faire rentrer les détenus dans leurs cellules, avant les mouvements, ou carrément au bout de 3h, après les mouvements si j'ai manifesté mon désir que les deux heures soient respectées.

Le nombre de participants à l'atelier aussi varie : on vient, ou pas, chercher les détenus dans leurs cellules, on justifie, ou pas, leur retard, leur absence (tensions détenus/surveillants, sur occupation des surveillants, pénurie de surveillance, l'activité écriture égalité femmes hommes n'est pas prioritaire), ou conflit d'emploi du temps de la vie carcérale (avocats, parloirs, dentiste, médecin). J'ometts volontairement ce que l'on nomme : « refus ». Car tout arrive ou presque avec cette désignation. « Il a refusé¹⁶ ». Les détenus démentent, parfois vigoureusement¹⁷. Une fois franchies ces étapes, comme les portes, nous voici ensemble, souvent enfermés, dans une petite salle, blanche, taguée, repeinte récemment, avec des tables d'école anciennes, barbouillées, bancales.

¹⁵ « Cantine, cantiner » : les détenus peuvent commander à partir d'une liste qui leur est fournie par la prison et acheter des denrées diverses (produits d'hygiène, nourriture, petits objets pour le quotidien) si leur compte en détention est alimenté. Une fois par semaine, la cantine est livrée dans leur cellule.

¹⁶ Qui est là ? qui parvient à être là ? En détention le « toc toc » est inversé, on toque pour sortir (de sa cellule) pas pour entrer.

¹⁷ Il m'est arrivé de constater une fois qu'ils disaient vrai car ayant obtenu, face à ma surprise et à mon insistance de ne pas voir les fidèles assidus, d'aller leur apporter à la fin de mon atelier, des documents, j'ai vu le drapeau de requête qu'ils avaient dûment glissé à leur porte car on ne les avait pas sortis de la cellule mais personne n'était venu les chercher, alors qu'ils avaient tambouriné tout l'après-midi contre leur porte et appelé en vain. Ils étaient en colère, déçus, impuissants.

Balise 1, je résume. Côté détenus, une durée de session de deux heures, hors cellule, face à une entité impressionnante, l'université, un espace peu attractif, leur désir initial étant de tirer une bouffée avant que l'interdit ne soit re(pro)posé (et accepté). Côté intervenant-e, des ingrédients initiaux : appareillage et visée pédagogiques, attente professorale et perception immédiate des limitations.

2.2. Balise 2 : les valeurs

Quelle est l'intention de l'atelier, comment la décliner en projet, en performance et en étapes pédagogiques ?

Premièrement, il s'agit de définir un cadre de travail collectif, commun, d'écoute, d'encouragement et de respect mutuel et peut-être de travail individuel (mais on n'est pas à l'école). Deuxièmement, il s'agit d'atteindre un résultat concret (des écrits), d'expérimenter un peu de plaisir dans l'entreprise, de garder une trace, un souvenir positif de cette rencontre (pour soi, pour en parler autour de soi). Troisièmement, il s'agit de ne pas oublier l'université (la trans-mission) et de rappeler la perspective éthique. En effet, il y a une seule condition : on va écrire ensemble pour réfléchir aux questions d'égalité femmes hommes. Tout se discute, sauf cela. Ambiguïté paradoxale ! On ne discute pas le fait que l'on va discuter de cela mais en discutera-t-on pour autant ?

L'atelier comporte plusieurs composantes, dans son déroulé. J'en distingue dix.

2.2.1. Protocole et agencements

On pose le protocole à l'ouverture de l'atelier, les détenus sourient, « oui on sait » ; on écrit, si on veut ; on partage, si on veut, avec bienveillance ; rien de ce qui est échangé ici ne sort de l'atelier. Si on veut... Le cadre est collectivement validé.

Beaucoup de bavardages s'amorcent, qu'on serait bien en mal de prévenir (les détenus se croisent à la douche et dans la cour s'ils sont au même étage, dans les ateliers seulement s'ils proviennent d'étages différents, ce qui est le cas pour l'atelier d'écriture). Ils sont choisis par le SPIP¹⁸ (qui gère entre autres toutes les activités sociales et culturelles de la prison, distribue les financements de la DAP¹⁹ aux intervenant-es qu'il sélectionne et veille aux emplois du temps et aux listes des détenus, envoyées par le BGD²⁰).

¹⁸ SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

¹⁹ DAP : Direction de l'Administration Pénitentiaire.

²⁰ BGD : Bureau Général de Détention.

Quand les détenus se retrouvent face à nous, c'est une véritable prouesse à chaque fois. En bas, au rez-de-chaussée de la prison, le personnel du SPIP transmet des listes au BGD qui les envoie aux surveillant-es d'étage. Ensuite, c'est au surveillant de l'étage où se passent les activités, de contacter les autres surveillants d'étage (il y a quatre étages dans cette prison) pour que ces derniers acheminent les différents détenus au quatrième étage (il faut donc que les surveillant-es aillent leur ouvrir les portes des cellules et les envoient et cela en dehors des déplacements/ « mouvements » pour la cour de promenade). Bref, si l'un-e d'entre eux/elles est occupé, fatigué, énervé, ce que l'on peut comprendre, une des étapes est supprimée et les personnes inscrites ne peuvent venir. C'est éprouvant, pour tout le monde... Il vaut mieux s'armer de patience et de compréhension.

Entre deux ateliers, les détenus sont supposés écrire en cellule d'une fois à l'autre ; certains le font abondamment, d'autres oublient, d'autres ne le font pas, d'autres enfin promettent. Quelques-unes de leurs formulations sont lapidaires : *« J'ai tout perdu dans la vie, je suis pas sur le paysage, je suis pas comme ça, j'ai pas choisi d'être ici. Cette après-midi en arrivant ici, j'espérais avoir une clope »*

2.2.2. Précision : ne pas oublier, l'atelier a lieu dans une prison pour hommes

Ils viennent principalement pour éviter l'ennui, pour obtenir des RPS²¹ ! N'oublions pas que leur représentation des femmes n'est pas forcément la vôtre, la nôtre, n'oublions pas que certains sont en prison parce qu'ils ont été violents, peut-être envers une femme. N'oublions pas que selon eux ils ont été jugés par une juge « très partielle », contre les hommes systématiquement et n'oublions pas non plus qu'ils pensent que leur avocate les a trahis, elle aussi, qu'elle « accuse les hommes » et qu'elle est du côté de la juge ! Les détenus tiennent régulièrement ces propos avec une conviction parfois déroutante.

2.2.3. Ressources : de quoi dispose-t-on ?

En prison on peut apporter beaucoup si on demande l'autorisation avant. J'utilise un ordinateur, un vidéo-projecteur, des images, un chant collectif et plurilingue de ATD ¼ monde²², des diapositives avec des oeuvres d'art, des portraits ambigus (en effet, il est difficile de savoir si certaines peintures de

²¹ RPS : Remise de Peine Supplémentaire, possible si les détenus sont assidus aux activités auxquelles ils sont autorisés à s'inscrire.

²² ATD ¼ world song : "With My Own Two Hands" : <https://www.youtube.com/watch?v=Sc8t6BZUSJs>

Picasso par exemple représentent des femmes ou des hommes), des peintures connues. Mais qui connaît ces œuvres ? : il s'agira de faire attention, de bien veiller à décoloniser le curriculum et cela commence par la reconnaissance que certaines références ne sont pas partagées, ne sont pas communes. Il conviendra alors d'en définir le contexte pour qu'elles soient utilisables dans leur « potentiel-genre ».

2.2.4. Ethique à l'œuvre

Un axe guide l'atelier : la rencontre de l'autre, d'une façon apaisée, pour envisager un en-commun sociétal, les femmes et les hommes ensemble, au sein d'un monde de séparation, de tensions, d'opposition, au sein d'un groupe où la seule mixité est représentée par l'intervenante (et parfois les étudiantes).

Un écueil, une impossible digression ou inclusion sont constants : la peur omniprésente de l'homophobie, d'aborder hors tabou, les pratiques homosexuelles d'opportunité en détention, les évocations des viols dans les douches, de soupçonnés pointeurs, ou les hurlements la nuit dans les cellules voisines (la peur d'être accusé, découvert, en contradiction avec une posture religieuse ?). Je ne pose pas de questions, donc je n'ai pas de réponse. Mais tout est dans ces « cris et chuchotements » fréquents. Un principe de plus s'impose : rien ne sera sexuel, dans nos écrits, dans nos échanges.

3.2.5. Rituel

Une routine ouvre l'atelier et comporte trois phases, usuelles. Un échange oral (souvent à partir d'extraits lus, ou de supports pour enclencher la parole), un temps pour écrire à partir de listes (idées, mots, sur post-it, tableau, feuilles, répertoires), un temps pour écrire et réécrire en utilisant les quatre opérations basiques de l'écriture (ajouter, supprimer, replacer, déplacer²³).

3.2.6. Rappel de l'objectif

A court terme, on propose de tenter de mettre à distance le vécu par les mots ; à moyen terme de mettre à disposition un vécu, un ressenti carcéral ; et enfin, idéalement, de provoquer une écriture personnelle, poétique, partageable. Donc au fond, dépasser et viser le hors les murs.

²³ Cécile Perret et Vincent Massart, évoqués dans mon propos, posent ces étapes méthodologiques comme préalable aux activités d'écriture que l'on accompagne.

Plusieurs détenus répètent souvent en bilan de fin d'atelier : ici on s'évade, on oublie où l'on est, on est dans le Vercors²⁴, sur une moto, on savoure la cuisine de « maman », on écoute de la musique avec sa chérie, on lit son texte à sa fille.

Peut-on parler de pratique artistique ? Peut-être... On termine, rituellement, aussi, en faisant le bilan de l'atelier par un Haiku²⁵, exercice auquel les détenus se prêtent volontiers.

3.2.7. Quelques exemples

Exemple 1 : Une mise en bouche qui passe soit par un acrostiche sur leurs prénoms soit s'appuie sur une image. Un dessin d'un enfant qui fait face à une page presque blanche, deux interprétations sont possibles. Soit il écrit et les mots s'envolent, soit il voit, muni de son stylo, que les mots lui viennent et s'inscrivent sur la page :

« *L'échappatoire du noir*

Je m'échappe en écrivant ces quelques lignes d'un enfant qui écrit agilement les plus profondes de ses pensées, à genoux. Il oublie la douleur, ne cesse d'écrire ce qui lui tient à cœur²⁶ ».

S'esquisse souvent la perception de la montée d'une autosatisfaction, d'un étonnement soulagé, d'une émotion tenue face à l'acceptation des autres, à l'attention des autres (les co-détenus, la « prof ») et peu à peu advient l'émergence d'une audace à écrire, encore, à réécrire, à lire ce qu'on écrit, aux autres présents, aux autres absents. A être écouté. Dedans, dehors peut-être.

Exemple 2 : la série des bancs, espace propice à la rencontre (je présente des photos personnelles à l'aide du vidéo projecteur).

Sur l'un des bancs, un détenu se souvient d'une vieille dame qui le regardait jouer avec ses copains, au foot. Le mépris alors éprouvé face à son âge, son inutilité, sa fragilité. Le regret de ne pas lui avoir parlé, le souvenir ému, la reconnaissance maintenant d'avoir été regardé, alors, et le respect qui surgit en la décrivant aujourd'hui, indice d'un lien entre le dedans et le dehors, le

²⁴ Le Vercors est l'une des trois chaînes de montagne entourant la ville de Grenoble. L'un des côtés de la prison donne sur le Vercors que les détenus, selon l'étage où ils se trouvent, peuvent apercevoir par les petites fenêtres grillagées de leurs cellules.

²⁵ Petit poème d'origine japonaise, trois lignes composées de 5, puis de 7 puis de 5 syllabes.
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Ha%C3%AFku>

²⁶ Les citations des fragments écrits par les détenus sont anonymisés. Parfois des prénoms et une date seront proposés, comme ici : Varcès, 2019, Ilyes.

présent et le passé. Enfin, le désir d'instaurer d'autres relations, avec l'autre. Le respect semble engendré par le fait même d'écrire.

Un autre banc : deux chasseurs attendent, se faisant face (banc inversé), faisant face aussi à la nature paisible ; le détenu écrivant réalise, par l'écrit, que leur attente, avec l'autre, est probablement ce qui a fait la valeur de l'attente d'une proie improbable.

Un troisième banc, désigné comme « transat minéral » : une mère est évoquée, sirotant son café favori, le parfum du cappuccino est décrit, de même que la pause éphémère dans la vie agitée de cette femme, transcrite par les mots emplis de sensualité d'un fils qui tristement perçoit, à distance, sa lassitude et mesure quelque chose de l'ordre de l'amour (le sien, celui de sa mère). Le jeune détenu penche la tête pour cacher son émotion.

Photo d'un banc en bord de mer : « *Le bord d'une plage où le soleil se couche tout au loin. Accompagné de la douce mélodie des vagues qui nous pousse à rêvasser. L'ambiance est détendue, la prison du passé hermétiquement fermée. L'angoisse du futur dissipée.* »

Exemple 3 : à partir du poème de Robert Frost²⁷, et de son choix remis en question, symbolisé par deux sentiers, dans la forêt, en attente de la sélection de la personne qui se promène. Cela lance le souvenir, les vies s'étirent dans la tête des détenus, qui se remémorent des bruits, des émotions, des projets, des regrets, des colères, des décisions. La réticence cède, les phrases abondent, écrites puis lues. On décrit, on soupire, on écoute. On respire. On peut continuer, le chemin n'est pas fini.

On se souvient peut-être de la première phrase d'un livre, *La Cave*, citée par François Bon²⁸, « Le jour où j'ai pris le chemin opposé »...

3.2.8. Détail qui n'en est pas un : au fil des séances, un détenu lève la tête et montre ses larmes

A chaque séance il a un instant d'émotion qu'il offre au groupe. Toutes les fois, un autre se lève et avant même que je ne remarque ce qui se passe, pose sa main sur son épaule. On en sourit ensemble. Quand cela ne se passe pas, rarement, on lui demande s'il va bien... il sourit. L'émotion est à son comble ; une empathie réelle naît au sein du groupe, ainsi constitué.

3.2.9. Le temps de lecture et ses astuces

²⁷ Robert Frost: The Road Not Taken, <https://www.poemes.co/la-route-que-je-n-ai-pas-prise.html>

²⁸ François Bon : *Prison*, p.18.

Parfois on doit lire phonétiquement pour comprendre des orthographe fantaisistes mais on s'en moque. Le but n'est pas la justesse de la langue, mais l'appropriation des mots, la justice, pourrait-on dire, du propos, l'authenticité de ce qui est écrit. La langue, les langues, leurs langues. Signalons que toutes les langues sont accueillies au sein de l'atelier, à condition qu'il y ait une personne pour traduire, ce qui a toujours été le cas (pour l'arabe, le portugais, l'italien et une fois, l'anglais).

3.2.10. Le petit miracle, la touche « démarrage » de l'écriture

Incipit, image, consigne, les têtes se baissent vers la feuille blanche, soit les lignes s'inscrivent, la page est remplie, soit elle laisse voir quelques mots, hésitants. Les hommes ne relèvent la tête que face à mon impatience d'attendre qu'ils s'arrêtent d'écrire, pour entendre (par la lecture partagée) ce qu'ils ont couché avec une application docile, aisée, avec une dédication étonnante, sur leur papier.

3.3. Des errances, délivrance, des livrés

L'ambition originelle et plurielle doit être rappelée à ce point : il s'agit bien d'autoriser et d'accompagner l'écriture, le thème du genre, l'agentivité des participants, leur émancipation et un lien dehors dedans.

3.3.1. Appartenance

Cela passe par le sentiment d'appartenance. On est ensemble, on forme une micro-communauté, temporaire, dans l'écriture puis dans l'écoute. Dans l'échange d'histoires. Ce qui étonne, c'est la spontanéité de l'écriture, puis ce qui surgit, tout aussi surprenante, c'est la spontanéité des réactions au sein du groupe. Les commentaires sont immédiats, nombreux, prennent en compte ce qui a été lu, félicitent, demandent des compléments, ouvrant la possibilité à d'autres récits de se mutualiser à l'oral. On évoque des souvenirs douloureux et tus, ou des réunions de famille heureuses. On invente, l'écriture permet de définir les rôles que l'on souhaite tenir. Des voix s'expriment et sont écoutées.

Ce qui semble se jouer alors pendant le temps d'écoute, c'est l'expérience de la différence dans les vies qui se livrent et se délivrent, en même temps que les similarités. Le signe écrit apporte un répit, une suspension dans le temps. Un soulagement momentané dans les tensions, la dureté, la frustration. Un moment d'oubli, de grâce même : on est ensemble, unis dans la tâche de l'écriture, autour de cette visée de relations apaisées entre les femmes et les hommes, au-delà de ce qui, peut-être, a causé la violence dans ces relations mêmes.

Un “en commun”, ce que je nomme la révélation par l’écriture, la lecture commune, une expérience partagée, où plaisir et connivence sont au rendez-vous.

Ce qui aide, c’est le collectif : le fait que tout le monde écrit, lise, tout le monde écoute, même l’intervenante, tout le monde peut exprimer son commentaire, dans le cadre imparti (pas de critique négative) qui est respecté sans exception.

Une seule fois, comme signe du réel, la transgression a presque eu lieu: un détenu a utilisé des mots grossiers, je n’ai pas eu le temps de m’interposer, les autres ont été très clairs et l’ont remis à la place qu’on accepte ensemble, en arrivant dans l’atelier. Le respect les un-es des autres est nécessaire et partagé.

Ce qui se joue est en effet le respect que ce moment d’écriture et de lecture fait advenir.

Une atmosphère, une confiance fragile, un moment de rire, la surprise, maintes fois exprimée, de ne pas être repris pour l’orthographe, la grammaire (la limite, c’est d’être compris).

Ce qui se joue enfin, c’est la reconnaissance et l’agentivité. On pourrait dire : « Yes they can ! » Les détenus ont le droit, la possibilité d’écrire sur leur vie, ou de se fabriquer une identité imaginaire, ils perçoivent la grande attention portée à leurs mots, leurs récits, et éprouvent qu’ils ont « mérité » par leur effort (par opposition à leur habitude d’avoir démerité). Ils peuvent être, un court instant, par leur écrit, vrais à eux-mêmes, à leur image souhaitée d’eux-mêmes, dans cet univers où les tromperies abondent, où la confiance est souvent un signe de faiblesse, où le peu de considération pour leur personne est de mise. Pas de censure scolaire. Encore moins de censure culturelle (ah, la fierté d’un jeune gitan donnant les détails de la recette du hérisson, face à un public interloqué et attentif).

3.3.2. Réalités contre toute attente

La réalité varie : ainsi mon ambition en prend un coup lorsqu’un détenu revient quelques secondes à la fin d’un atelier, en attendant que la grille s’ouvre et me lance : « au fait je n’ai pas changé d’avis vous savez, les femmes sont inférieures aux hommes ». Et il s’esquive en éclatant de rire.

Plusieurs mois plus tard, dans un acrostiche, il écrit : « je ne suis pas sexiste », je l’interroge du regard, il dit simplement : « seuls les imbéciles... » et s’interrompt (convenant par là même, qu’il a changé d’avis) en baissant la tête vers ce qu’il est en train de lire avec application, conviction.

Le temps de la révélation, de mon côté aussi : il ne s’agit plus d’être l’enseignante omnipotente, qui dispense savoir et vérité. Mais je ressens bien

plutôt, le sentiment de l'accompli, d'avoir contribué à un instant de retrouvailles, de réconciliation avec soi, en écoutant les écrits d'autres, et faisant entendre le sien propre.

On chemine avec Jacques Rancière, ainsi expliqué par Vincent Massart²⁹, empruntant à Cerletti³⁰ : l'écriture met en lumière l'évidence égalitaire. Il n'y a plus de maître et d'élève, de sachant et d'ignorant... mais des expériences qui s'informent, des intelligences qui dialoguent, des expériences qui se complètent.

« Quelle est la lecture politique qu'on peut faire de cet "anti-magistère" de Jacotot, qui ne se fatiguait pas de répéter qu'il n'avait rien (aucun "contenu" spécial) à apprendre à ses élèves ? La possibilité d'émancipation dans l'acte d'enseigner est liée, pour Jacotot, à la potentialité d'un triple questionnement, qui est un appel libertaire dirigé vers l'intelligence et un impératif radical adressé à la volonté. Le maître ne cesse de demander : « et toi ?... qu'est-ce que tu vois ? Qu'est-ce que tu en penses ? qu'est-ce que tu ferais ? ». Les réponses, donc, cesseraient d'être un secret que garderait le maître pour se transformer en une conquête de chaque élève sur les savoirs, sur le monde et sur lui-même. Le seul impératif que le maître doit soutenir avec ténacité devant l'élève c'est « tu peux ». En partant de cette consigne, qui potentialise les possibilités de chacun avec les trois questions mentionnées, il est possible de déplacer la question éducative jusqu'à la politique et d'évaluer ses conséquences. »

Un clin d'œil, quelques signes. Ainsi, le carnet³¹, fièrement exhibé au bout de deux années hors de la prison. Sabri a écrit dans sa cellule, a fait des projets, a imaginé sa liberté, confronté ses vulnérabilités (addictions aux drogues en tous genres) et il a gardé son carnet qu'il a voulu me confier. Il l'a échangé contre un nouveau, pour continuer d'écrire, annonce-t-il, hors des murs.

Cet homme a arrêté l'école en 5^{ème}, il a 35 ans, je ne sais pas si je verrai un jour le nouveau carnet, mais lui sait qu'il peut poser des jalons par son écrit, pour lui, pour que les autres sachent ce qu'il voudrait faire, être. Un homme nouveau.

Un avertissement. Un autre ex-détenu me remet son carnet. Une véritable œuvre d'art, des couleurs, des dessins, parfois enfantins, parfois semblables à des tags élaborés, contenant de l'amour et des menaces,

²⁹ Collègue de l'université de Lyon 1 et ami avec qui j'interviens souvent en détention, mentionné ci-avant.

³⁰ Cerletti, A. (2005). La politique du maître ignorant : la leçon de Rancière. *Le Télémaque*, 1(1), 81-88. <https://doi.org/10.3917/tele.027.0081>

³¹ Peut-être s'agit-il là d'une mince transgression de ma part car j'en distribue régulièrement dans les ateliers et je ne suis pas supposée leur donner quoi que ce soit.

violentes à l'égard de son ancienne compagne. La question est lancinante : a-t-il mis à distance et canalisé sa rage par l'écriture, où en est-il maintenant qu'il est dehors, quelle est ma responsabilité face à cet écrit détonnant ? Autrement dit, peut-on imaginer la médiation de l'écriture, son pouvoir de sublimation, voire de transcendance ?

3.4. Quelques impensés entre agentivité, impact, plaisir

Vincent Massart continue de m'inspirer par ses explications :

« L'écriture est une occasion de réappropriation de sa propre expérience, sans laquelle l'expérience reste muette et disqualifiée. Une manière d'écrire son expérience qui donne toute sa place au sujet comme acteur de sa propre vie, son histoire. Celle du détenu, via l'écriture, devient un lieu non plus de honte mais de réappropriation de soi-même. En habitant par l'écriture l'expérience vécue de l'enfermement, la personne détenue est réinvestie de sa puissance d'agir et redevient pour chacun-e un interlocuteur valable. (...) Ainsi pratiquer l'écriture créative en prison, c'est bien une activité qui vient contester le fait même d'enfermer les gens. Non pas au sens de la justice qui prend cette décision, mais dans le sens où aucune personne ne peut être réduite à être uniquement prisonnier, réduit à son statut, sa peine, son délit, ses barreaux »³².

Crée-t-on de la sorte la possibilité d'un répit poétique, une échappée apaisée, une délivrance ?

A partir des travaux de Pascal Lardellier³³, je m'autorise quelques emprunts balistiques :

L'atelier d'écriture constitue une sorte de « parenthèse sociale », lancée par une intuition, vérifiée la plupart du temps, celle de l'adhésion des détenus à un principe d'organisation. Cela leur permet l'accès à une micro-communauté, au sein de la communauté des détenus, qui définit et respecte ses propres règles, axées sur la reconnaissance de l'autre. On « crée du nous », une boucle d'appartenance, le temps de la tenue de l'atelier et plus (car le bouche à oreille est puissant, l'atelier d'écriture comme les autres ateliers du projet égalité ont très bonne réputation, principalement pour le respect qui s'y déploie : celui des intervenant-es envers les détenus, celui des détenus -cela fait partie du protocole, envers eux-mêmes -une seule exclusion en cinq années et une auto-exclusion).

C'est en ce sens que je pose la perspective d'une modélisation de l'écriture en prison, ou plus modestement de l'atelier d'écriture que je conduis et que d'autres conduisent dans d'autres centres de détention : le concept

³² Vincent Massart, entretien, 17 avril 2023.

³³ <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/divers-aspects-de-la-pensee-contemporaine/grande-loge-de-france-rites-et-traditions-3285640>

d'« archipélisation de la société » permet de voir la construction de lien, de liant, à l'œuvre dans le groupe, tout en visibilisant l'ouverture aux autres, ceux de dehors, ceux de dedans. Par la trace, élaborée, individuellement, collectivement. Il conviendra d'en garantir la transmission. On instille, on distille, on transmet.

Enfin, je pose aussi l'écriture comme instance de résistance, le temps, l'opportunité d'une résistance. Aux normes (de leurs échecs scolaires, de leurs trajectoires de vie), aux conditions de détention. Il me semble que l'atelier ouvre la possibilité d'être autre que ce dans quoi leur acte a enfermé les détenus. Les détenus en témoignent en livrant, en délivrant leur colère, leurs espoirs, leurs visions, pour mettre à distance leur enfermement, leur relégation, leurs maux. Par les mots.

Simplement, pour en finir, provisoirement, quelques mots d'un détenu :

« Ecrire ce qui m'échappe. Aujourd'hui après mon goûter, j'ai pensé à toutes ces petites histoires que me racontait mon grand-père sur l'enfance de ma mère, toutes ces belles histoires que je ne voulais pas laisser échapper de mon esprit depuis que mon grand-père m'a dit : les paroles s'envolent, mais les écrits restent. PS : Imaginer une nouvelle intelligence ».

Pour ne pas conclure, quelques paradoxes sérendipitaires

D'où démarre-t-on, que convient-il d'observer, que peut-on faire ou comment agir/aider ?

Les détenus sont vrais dans leur désir de poser des mots sur leur vécu avant, pendant la détention et leur espoir d'un après. Ils sont réguliers dans leur présence et leur effort d'écriture. Ils sont surpris par leur propre performance et celles de leurs pairs. Cela les réjouit. Cela les relie. A eux-mêmes, aux autres, ici et ailleurs. Les indicateurs : leur assiduité et leur propension à accepter la contrainte de l'écriture, l'abondance et la qualité de leurs écrits.

On a gagné un petit répit, dedans, par ces fenêtres qu'eux-mêmes ouvrent, par l'écrit, sur le dehors.

En écho à E. M. Forster³⁴, je propose d'intituler l'acte des détenus, celui de leur écriture, « a cell with a view » : un point de vue, une vision, un horizon. Un horizon d'attente dans un dedans où l'on attend le dehors.

Alors, peut-on, à la fin de ce propos, envisager de continuer (par exemple à intervenir en prison pour aider « l'écriture »), ou de continuer à inviter l'imagination libre malgré l'enfermement : l'écriture en détention, un espace de subversion ?

Références bibliographiques

³⁴ E.ME Forster (1908): *A Room with a View*.

Littérature

Marie Hélène Lafon (2014) : *Joseph* ; (2008) *Les derniers Indiens* ; (2015) *Chantiers*.

Pierre Michon (1984) : *Les vies minuscules*.

Pierre Adrian (2016) : *Des âmes simples*.

Goliarda Sapienza (1983) : *L'université de Rebibbia*, traduction 2019, éditions le Tripode.

Svetlana Alexievitch (1997) : *La supplication, Tchernobyl, chronique du monde après l'apocalypse*, J'ai lu, éditions Jean Claude Lattès.

Jean Teulé (2001) : *Longues Peines*, éditions Julliard.

Entre littérature et journalisme

Jane Sautière (2003) : *Fragmentation d'un lieu commun*, éditions du Seuil, collection Verticales.

Elvire Emptaz (2023) : *Quelle vie pour les femmes après la prison ?* éditions Lattès.

François Bon (1997) : *Prison*, Verdier.

Récits, professionnel-les, détenus

- Edward Bunker (1992) : *La bête contre les murs*, Rivages/noirs, titre originel (1977) : *Animal Factory*.
- Olivier Maurel (2010) : *Le taulier, confessions d'un directeur de prison*, éditions Fayard.
- Christophe Lambert (1999) : *Derrière les barreaux*, éditions Michalon.
- Véronique Vasseur (2000) : *Médecin chef à la prison de la santé*, livre de poche.
- Nours (2021) : *Défense coupable*, ISBN 9798-10-699-8929-0 (imprimé à compte d'auteur).
- « Au-delà des lignes » (2023) : Concours d'écriture, Fondation M6, thème 6^e édition : Frissons.

Bande dessinée

Berthet One (2011) : *L'évasion*, Indeez, urban editions.

Ouvrages généraux

- Didier Fassin (2015) : *L'ombre du monde, une anthropologie de la condition carcérale*, éditions du Seuil, Paris.
- La prison n°135, 2010, Pouvoirs, Revue Française d'études constitutionnelles et politiques.

- Xavier de Larminat (2014) : *Hors des murs, l'exécution des peines en milieu ouvert*, PUF.
- Nos prisons, Esprit, n°429, Nov 2016, Punir, déradicaliser ? Réinsérer.
- Caroline Tourault (2019) : *Vieillir en prison, punition et compassion*, Champ social éditions.
- Philippe Combessie (2019) : *Sociologie de la prison*, La découverte.
- Michel Foucault (1975) : *Surveiller et Punir, Naissance de la prison*, Gallimard.
- Jérôme Ferrand, Fabien Gouriou, Olivier Razac (2021) : *Eprouver le sens de la peine, expériences de vies condamnées*, éditions du commun.

Ouvrages concernant l'écriture créative

- Daniel BILOUS, Claudette ORIOL-BOYER (dir.) : (2013) *Ateliers d'écriture littéraire*, acte de colloque Cerizy, éditions Hermann.
- Hors série Lire magazine littéraire : « La psychologie des écrivains, quand la névrose participe du génie ».
- Hors Série Respire : « Spécial écriture créative, les clés pour écrire une bonne histoire », n°4.
- *Ecrire au quotidien*, 35/2012, PU du Mirail, Clio Histoire, femmes et société.
- Martin Winckler (2020) : *Ateliers d'écriture*, format poche, POL.
- Austin Kleon (2015): *The Steal Like an Artist Journal : a note book for creative kleptomaniacs* , Workman Publishing.
- Philipp Keel (1998): *All About Me*, Harmony Books, New York.
- Claudette Oriol-Boyer, Daniel Bilous (dir.) (2013) : *Ateliers d'écriture littéraire*, Hermann.
- Faly Stachak (2004- 2019) : *Ecrire, un Plaisir à la portée de tous*, éditions Eyrolles.